

ment & pratiquement contredite. J'avoue que je n'ai pas le talent de répondre convenablement à de telles assertions. Le Pape Pie VI ne l'a pas davantage; car dans son Bref du 19 Mars 1792, il dit très-expressément: *Ne ullo modo communicetis, præsertim in divinis, cum intrusis & refractariis, quocumque nomine appelleniur* *. Or alors rien n'étoit * 15 Avril encore changé dans le culte pratique: la messe, 1792, la confession, toute l'administration des sacre- p. 613. mens, étoit réglée sur l'ancienne liturgie.

Un autre me demande où j'ai vu que les ordinations Suédoises, Angloises &c, étoient *plus ou moins probables*, & m'objecte ce que j'ai dit moi-même contre le P. Courayer. J'ai bien sûrement dit que le P. Courayer se trompoit dans ce qu'il nous dit des ordinations Angloises en général; le P. Hardouin & les autres qui l'ont si bien réfuté, n'ont pas prétendu autre chose. S'il est vrai qu'à la mort il faut se confesser aux prêtres hérétiques, qui pourra s'assurer que malgré l'irrégularité des ordinations Angloises en général, on ne s'est pas tenu dans quelques endroits & dans quelques circonstances aux anciens rites, de manière qu'il peut encore y avoir çà & là quelque vrai prêtre, auquel dès lors-même, & dans le doute quelconque il faudra avoir recours. Tel est le sens de mon assertion.

Il est assez remarquable que ceux qui s'élevaient avec tant de mécontentement contre moi, ne disent pas le mot des observations qui se trouvent dans le même Journal, p. 424, 426, 427. Il n'y a que la controverse entre les théo-